

Mission Permanente de la  
République de Côte d'Ivoire  
à Genève



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail

22<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL

Genève, du 04 au 15 Mai 2015

## **PASSAGE DE LA BULGARIE A L'EPU**

**GENEVE, LE 07 MAI 2015**

### **DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

---

ORATEUR: M TIEMOKO MORIKO, Chargé d'Affaires a.i.

Monsieur le Président

La délégation ivoirienne souhaite la cordiale bienvenue à la délégation bulgare à l'occasion de son deuxième passage à l'EPU et la remercie pour la présentation de son rapport national.

La délégation ivoirienne salue les efforts consentis par le Gouvernement depuis son premier passage à cet examen pour mettre en œuvre les recommandations issues du premier cycle.

Mon pays note avec satisfaction les réformes entreprises au niveau national, notamment l'adhésion à des instruments internationaux relatifs aux droits l'homme tels que la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Convention relative au statut des apatrides et le protocole facultatif à la Convention contre la torture.

Au regard de ces efforts enregistrés qui sont à saluer et à encourager, la délégation ivoirienne voudrait exprimer son soutien à la Bulgarie en lui soumettant les recommandations ci-après :

- Renforcer les mesures visant à combattre les actes discriminatoires et messages de haine à l'encontre de certains groupes minoritaires, en mettant l'accent sur la prévention et le suivi de ces actes ;
- Renforcer les mesures visant à protéger les populations vulnérables et leur garantir ainsi un plein accès aux services publics.

Pour terminer, la délégation ivoirienne souhaite plein succès à la Bulgarie dans le processus de ratification et de mise en œuvre des instruments internationaux.

Je vous remercie.